

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

***13057217***

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

02 AVR. 2013

le

Pr. Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/04/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0407.753.554

Dénomination

(en entier) : **Société Royale des Fanfares d'Ohey**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Rue de l'Harmonie - 5350 Ohey

Objet de l'acte : **Nomination des administrateurs**

Conformément à la loi du 27 juin 1921 sur les ASBL modifiée par la loi du 2 mai 2002 et ses arrêtés royaux d'exécution, l'assemblée générale du 16 mars 2013 de la Société Royale des Fanfares d'Ohey (ASBL) portant le numéro 0407.753.554 à la banque carrefour des entreprises, a convenu, en application des articles 7 et 8 des statuts de la société, de confirmer comme administrateurs les personnes suivantes :

Président : Félix Gérardon

Vice-président : Alain De Bouw

Secrétaire : Alexandre Depaye

Trésorier : Marcel Abraham

André Abraham

Antoine Bertrand

Aurélie Bruck

Amaury De Bouw

Jacques De Bouw

Bastien De Buyser

Albert Franchimont

Marcel Galer

Marilyn Lambotte

Berthe Milquet

Gary Rodric

Le conseil d'administration a, le 29 mars 2013, été informé de la démission des administrateurs suivants, démission notifiée par chacun d'entre eux au président entre le 17 et le 29 mars 2013 :

André Abraham (avec effet au 31 mars 2013)

Antoine Bertrand (avec effet au 17 mars 2013)

Aurélie Bruck (avec effet au 17 mars 2013)

Bastien De Buyser (avec effet au 18 mars 2013)

Alexandre Depaye (avec effet au 31 mars 2013)

Albert Franchimont (avec effet au 31 mars 2013)

Marcel Galer (avec effet au 31 mars 2013)

Marilyn Lambotte (avec effet au 17 mars 2013)

Gary Rodric (avec effet au 17 mars 2013)

Le 29 mars 2013, le président a également informé l'ensemble des administrateurs, démissionnaires ou non, que lui-même présentait sa démission en tant que président et en tant que membre du conseil d'administration de la société, avec effet au 31 mars 2013.

Avec effet au 1^{er} avril 2013, la composition du conseil d'administration est donc la suivante :

Vice-président, faisant fonction de président : Alain De Bouw

Trésorier : Marcel Abraham

Amaury De Bouw

Jacques De Bouw

Berthe Milquet

Signé par les personnes ayant pouvoir de représenter l'association envers des tiers :

Félix Gérardon, président

Alexandre Depaye, secrétaire,

André Abraham

ainsi que par le secrétaire de séance de l'assemblée générale :

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature